

la lettre

de Geneviève GAILLARD

— votre députée —

Alain MATHIEU, suppléant

MESSAGE DE SOLIDARITÉ POUR FLORENCE ET HUSSEIN

Pour leur liberté, Pour la liberté, Ne les oublions pas

66 jours, autant de nuits
sans la lumière de vos yeux
sans le soleil de vos sourires
66 jours où l'on s'ennuie
de votre verbe, de votre voix
66 jours de désarroi
d'un temps trop gris
d'un temps trop froid
66 jours de cœurs brisés
de privation de liberté
de peur, d'angoisse partagée
n'ont pas encore pu entamer
l'espoir de vous voir libérés
ces 1000 fanfares sont pour vous
elles s'élèvent, elles s'envolent
jusqu'en Irak
jusques à vous
pour que demain
pour que toujours
ceux qui vous tiennent,

ceux qui vous tuent
comprennent enfin que loin de tout
vous êtes toujours parmi nous
nous sommes ici,
nous sommes tous là,
à vos côtés
nous nous battons pour réclamer
de toutes nos voix, de tous nos bras
de tous nos souffles rassemblés
enfin votre liberté
la vôtre et celle de tous les autres
qui ça ou là et sans relâche
ont toujours su nous raconter
l'histoire d'un monde dévoyé
nous sommes ici,
nous sommes tous là
et nous ne serons jamais las
de chanter, de crier, de hurler
ensemble
pour votre liberté.

Pour leur liberté, Pour la liberté, Ne les oublions pas

Niort, le samedi 12 mars 2005. Poème écrit et dit par Geneviève GAILLARD, à l'occasion de l'opération « Mille fanfares pour Florence et Hussein »



SÉCHERESSE :

APPEL À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Nous sommes tous concernés par la diminution de la quantité d'eau disponible dans notre département ; alors de la même manière que nous trions nos déchets, chacun d'entre nous peut faire le geste citoyen d'économiser et consommer mieux une ressource de plus en plus rare : L'EAU.



À l'Assemblée Nationale

édito

La campagne électorale concernant le Traité constitutionnel pour l'Europe est ouverte.

J'ai eu l'occasion d'exprimer ma vive préférence de ne pas accepter ce Traité.

Je suis pour une Europe fédérale, politique, sociale et démocratique forte, capable d'affronter la concurrence internationale face aux Etats-Unis, certes, mais aussi aux autres pays émergents (Brésil, Chine,...).

J'ai exprimé mon avis dans le cadre des règles fixées par le Parti auquel j'appartiens, le Parti Socialiste. Dans la recherche d'un positionnement au sujet du référendum sur ce projet de traité, certains arguments de fond suscitent le débat, mais :

Comment accepter ceux qui font passer les partisans du NON pour des femmes et des hommes sans conviction voire sans raison ?

Comment accepter que seuls les partisans du OUI soient considérés comme de vrais européens ?

Comment donner crédit à des arguments qui prédisent le chaos si le NON venait à l'emporter ?

Le référendum permet à chaque citoyen de s'exprimer, alors, ne jetons pas l'opprobre sur ceux qui ne partagent pas les idées de nos dirigeants de droite ou de gauche, ou alors, il ne fallait pas faire de référendum.

Au final, que chacun soit libre de voter OUI ou NON mais pas sur la base d'arguments spécieux qui insultent l'honnêteté intellectuelle, ne grandissent pas leurs auteurs et vident de son sens le débat démocratique.

Geneviève

Geneviève GAILLARD et l'Association Citoyens d'Abord vous invitent à leurs prochains grands rendez-vous

Le mardi 7 juin 2005 à 20 h 00 au Centre Du Guesclin à Niort :

Réunion-débat sur **"Les impôts : A quoi ça sert ?"**

avec Didier MIGAUD, Député, Membre de la commission des finances,

Questeur de l'AN, Ancien rapporteur du budget sous le gouvernement de Lionel JOSPIN.

Le lundi 20 juin 2005 à 20 h 30 au Pavillon des Colloques,

Parc des expositions à Niort :

Réunion-débat sur **"l'exclusion sociale et la précarité"**

avec Martin HIRSCH, Président d'EMMAUS France, Conseiller d'Etat.

Pourquoi j'ai engagé une bataille contre la Directive " Bolkestein " ?

- Parce qu'elle est une nouvelle offensive contre les services publics et le droit du travail en Europe,
- Parce qu'elle va à l'encontre du modèle social européen que je défends depuis toujours.

Le projet de directive « relative aux services dans le marché intérieur » vise à faciliter « l'exercice de la liberté d'établissement des prestataires de services dans les Etats membres ainsi que la libre circulation des services ».

Alors que le but affiché est de simplifier la commercialisation des prestations de services dans un autre pays de l'Union Européenne pour favoriser

l'essor d'un secteur qui représente environ 70% du PNB et des emplois en Europe, on assistera à :

- L'introduction de la concurrence dans des services publics et sociaux.
- L'instauration du principe du pays d'origine qui consiste à soumettre les prestataires de services uniquement aux dispositions réglementaires nationales de leur Etat

d'origine. Aucune réglementation nationale ne leur serait opposable.

D'où :

- La prime pour l'Etat le moins exigeant en matière sociale s'imposerait
- L'inspection du travail deviendrait inopérante
- Le risque de régression sociale serait sans précédent.

(consultez la directive "Bolkestein" sur mon site)

Loi de finances 2005 : un budget qui inquiète, à juste titre, les élus locaux

Je me suis opposée à la loi de finances pour 2005 adoptée par le Parlement fin décembre 2004. Plus encore que l'année dernière, il sera difficile aux collectivités locales d'équilibrer leur budget sans recourir dans des proportions plus ou moins fortes à l'impôt local.

Le " contrat de croissance et de solidarité " voulu par le Premier Ministre ne prévoit qu'une hausse de 2,87 % de l'ensemble des concours de l'Etat aux collectivités territoriales, ce qui est très nettement inférieur aux charges nouvelles dues à de multiples transferts

de compétences et on ne sait toujours pas de quelle manière la réforme de la taxe professionnelle sera compensée.

Responsable pour le groupe socialiste de l'Assemblée Nationale du Budget du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, j'ai insisté, lors de sa discussion en séance publique, sur l'inadéquation flagrante et inacceptable entre les discours du Président de la République et du Gouvernement et les actes.

(texte consultable sur mon site)

Loi Fillon : Quel manque d'ambition pour l'avenir de nos enfants !

A de nombreuses reprises, enseignants, parents, lycéens m'ont interpellée au sujet du projet de loi d'orientation sur l'école de François Fillon avec des critiques fondées :

- moyens réduits,
- grand débat sur l'école évanoui,
- rapport Thélot oublié,
- filières pro pourtant porteuses de débouchés fermées,
- options et langues étrangères dans les collèges et lycées de petites villes supprimées,
- réseaux d'aides RASED abandonnés,
- IUFM mal réformées...

Bien sûr, déterminée à combattre ce projet de loi navrant, et à défendre l'école de la République, je me suis fait le relais de ces revendications justes et éclairées.

Mission parlementaire en Inde

A l'initiative du groupe d'étude parlementaire sur le Tibet dont je fais partie, j'ai eu l'occasion de me rendre à Daramshala, lieu d'exil du peuple tibétain.

L'objectif de la délégation consistait à soutenir le Gouvernement tibétain exilé, à donner un signe fort de soutien du peuple français aux populations tibétaines.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer les parlementaires en session extraordinaire, les ONG, le Gouvernement en exil et le Dalai Lama.

De retour de ce voyage, je lance un appel à toutes celles et tous ceux qui luttent pour la liberté, pour la défense des droits de l'Homme et



contre l'extermination d'un peuple, d'une culture pour qu'ils témoignent par des gestes simples leur attachement à cette cause.

Pour toute information, vous pouvez me contacter à ma permanence parlementaire.

LES INÉGALITÉS

LOGEMENT SOCIAL :

Les immigrés attendent plus longtemps l'attribution d'un logement, ce délai est souvent le résultat d'une discrimination négative !

CHÔMAGE :

A niveau de diplôme égal, le taux de chômage est très supérieur dans les quartiers sensibles !

DÉCHETS

J'ai eu l'occasion de donner mon point de vue sur le dossier du traitement des déchets porté par la CAN et qui, aujourd'hui, fait l'actualité sur notre territoire.

Chacun d'entre vous peut se procurer mes interventions en contactant mon secrétariat. Je rappelle quelques points qui sont importants à prendre en compte :

- il est nécessaire d'optimiser le tri sélectif afin de réduire encore les volumes de déchets dits ultimes,

- la gestion publique m'apparaît l'unique solution pour garantir l'égalité de nos concitoyens, la transparence des actions et des coûts et enfin pour maintenir la compétence des collectivités dans un domaine où la concurrence est rude,

- il n'existe pas de vérité toute faite, de solution sans risques dans le domaine de l'élimination et du traitement des déchets,

- toutes les activités humaines produisant des déchets dont une grande partie n'est pas recyclable aujourd'hui,

- le choix d'un traitement des déchets et l'implantation des infrastructures doivent veiller à appliquer le principe d'action préventive, de correction à la source, de participation, et d'information.

Ainsi, face à l'urgence d'avancer et en tenant compte de ces quelques points, j'avais proposé la construction d'un centre de tri avec augmentation du tri sur le territoire, puis l'installation d'un centre d'enfouissement technique réversible, l'ultime solution restant l'usine d'incinération (pour le département) en dernier ressort et seulement en cas de nécessité absolue.

Je souhaite que le collectif anti-incinération et la CAN trouvent, ensemble et rapidement, une méthode pour que le moratoire proposé soit positif et aboutisse à des décisions efficaces et pérennes.

(le texte intégral de ma contribution est consultable sur mon site).

SE RENFORCENT

MONTÉE DE LA PAUVRETÉ :

Pour la seule année 2004, le nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion a augmenté de 100 000 !

EMPLOI :

Les femmes sont 4 fois plus nombreuses que les hommes contraintes à un emploi à temps partiel : 890 000 contre 221 000 !



Geneviève Gaillard, reçue par la délégation US FDA (Food and Drug Administration) en février 2005, lors de son voyage aux États-Unis dans le cadre de la mission OGM.

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le 28 février 2005, la charte de l'environnement a été adoptée par le Congrès et va donc désormais faire partie du bloc de constitutionnalité aux côtés de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1789 et des droits sociaux réaffirmés dans le préambule de la Constitution de 1946.

Les droits de l'Homme à un environnement sain et équilibré, demandé depuis plus de 30 ans par de nombreux Français sont enfin consacrés.

J'ai voté ce texte car je pense que malgré ses failles, ses faiblesses, il apporte des réponses à de nombreux problèmes de dégradation de l'environnement et permettra grâce aux principes qui sont énoncés d'être informés, de participer, de demander réparation et de faire valoir le principe de précaution.

La constitutionnalisation du droit de l'Homme à l'environnement nous permettra d'effacer progressivement du droit français toutes les dispositions, notamment fiscales, qui encouragent la dégradation de notre environnement ou s'opposent à sa préservation.

Enfin, cette charte nous permettra, chaque jour, de dénoncer les écarts entre les propos de Jacques Chirac et du gouvernement et ses actes ; c'est-à-dire de pointer les incohérences de l'actuel gouvernement en matière de protection de l'environnement.



ÉNERGIE

J'ai présenté et défendu une série d'amendements dans le cadre de l'examen du projet de loi d'orientation sur l'énergie relatifs notamment à la qualité environnementale des logements sociaux, et défendu avec le groupe socialiste des mesures d'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables. Toutes ces propositions d'amélioration du texte ont malheureusement été repoussées. Par ailleurs, je me suis opposée sans succès à l'amendement visant à stopper le développement du petit éolien. Cette disposition lève l'obligation faite à EDF d'acheter l'électricité produite par des parcs éoliens de moins de 20 MW, désormais seuls les parcs de plus de 20 MW situés dans les zones de développement éolien bénéficieront de l'obligation de rachat. Cette mesure pourrait bien ruiner les efforts des petites structures comme le CIES dans notre département. A court terme l'éolien sera ainsi réservé aux grosses sociétés, excluant les petites communes rurales d'une diversification de revenus qui en plus de contribuer à la diminution sur les émissions de gaz à effet de serre, pouvait se traduire par des contreparties agri-environnementales bénéfiques à la diversité biologique.

BIODIVERSITÉ

Déjà condamné par la Cour européenne, notre pays persiste dans sa position de mauvais élève européen dans le domaine de la protection de la nature, des espèces et des espaces. Parler de diversité biologique a longtemps fait sourire dans notre pays, à droite comme à gauche. Aujourd'hui, ça fait parler, ça fait promettre mais toujours pas agir. Au rythme de destruction actuelle des habitats, l'extinction de certaines espèces serait jusqu'à 100 à 1000 fois plus rapide que celle des mammifères et oiseaux fossiles.

(le texte intégral est consultable sur mon site).

VOUS M'AVEZ SOLLICITÉE, JE SUIS INTERVENUE.

Je suis régulièrement saisie de nombreuses interrogations ou bien de demandes d'explications sur la politique suivie par le Gouvernement par des habitants, des associations... de la circonscription et du département dont je vous livre, seulement, quelques exemples :

- **Saisie par une Radio locale**, j'ai attiré l'attention du Ministre de la culture et de la communication sur la situation alarmante du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) et lui ai demandé de s'assurer de la réalité et de la régularité des encaissements de la taxe qui alimente ce fonds.
- **Saisie par des élus locaux et des habitants de la circonscription**, je suis intervenue auprès du Directeur de La Poste pour souligner qu'en théorie la réorganisation de La Poste s'effectue dans la concertation. Pourtant dans les Deux-Sèvres, elle a été menée unilatéralement au mépris des engagements pris et des conventions passées avec les collectivités. Je lui ai demandé quelles consignes il pensait donner sur le terrain pour que les promesses en la matière soient réellement tenues.
- **Saisie par l'Association des Familles et Amis des Résidents des Maisons de Retraite et Unité de Soins de Long Séjour** en Deux-Sèvres (AFAR), j'ai sensibilisé la Secrétaire



Geneviève Gaillard lors du colloque "Respect" à La Rochelle

d'Etat aux personnes âgées aux problèmes liés aux coûts de séjours des personnes âgées vivant en maisons de retraite et centres de soins longs séjours et lui ai demandé qu'elle engage une réflexion en vue de mettre en place une complémentaire santé aux cotisations adaptées afin de mettre un terme aux problèmes financiers de ces personnes âgées.

- **Saisie par Chantier Ecole Poitou-Charentes**, j'ai attiré l'attention du Ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale sur le renforcement de l'exclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi provoquée par la mise en œuvre de la loi de programmation pour la cohésion sociale.

(retrouvez mes interventions sur mon site)

VIE DES ASSOCIATIONS OÙ JE SUIS PARTICULIÈREMENT IMPLIQUÉE

CITOYENS

D'ABORD :

Créée en 1998, l'objectif de cette association citoyenne est de promouvoir mon action locale et nationale de députée, d'organiser des rencontres, des débats thématiques sur des sujets d'actualité pouvant être enrichis par des intervenants... (pour plus d'informations, adressez-vous à ma permanence parlementaire).

Le colloque de l'association *Respect* (Réseau d'Echanges et de Soutien aux Politiques Environnementales aux Collectivités Territoriales) s'est déroulé les 27 et 28 janvier à La Rochelle sur les « Pratiques d'évaluation dans les collectivité

tés, un pas vers le développement durable ». Présidente de cette association, je me suis réjouie plus particulièrement de ce vif succès.

Plus de 300 personnes ont assisté à cet événement national exceptionnel.

ARLA :

L'Assemblée générale de l'Association pour la Restauration du Lambon et de ses Affluents dont je suis Présidente s'est tenue le 3 mars 2005. La mobilisation des adhérents de l'ARLA autour de la réhabilitation du Lambon ne faiblit pas.

APPAC :

L'Association de Protection et de Placement des Animaux de Compagnie des Deux-Sèvres, est créée en avril 2004.

Enfin, l'APPAC 79 progresse et travaille. Membre de son Bureau (en tant que Vice-Présidente), j'apporte tout mon concours à la réalisation des objectifs statutaires de cette association.

Vous pouvez retrouver la plupart de ces associations sur Internet, consultez la rubrique « liens favoris » de mon site.

INFOS PRATIQUES

La permanence parlementaire, 43, rue du 24 février à Niort, est un lieu d'accueil et d'écoute pour que vos préoccupations individuelles et collectives soient prises en compte. C'est, aussi, un lieu d'information pour se procurer des documents législatifs et réglementaires. Pour toutes ces démarches, mes attachés parlementaires et ma secrétaire sont à votre disposition.

Vous pouvez me rencontrer en prenant rendez-vous.

Téléphone : 05-49-77-29-40 - Télécopie : 05-49-77-29-44

Courriel : deputee@p-gaillard.com - site Internet : <http://www.p-gaillard.com>